

Saint-Max, 9 Décembre 2025

**Mesdames et Messieurs les Membres  
du Conseil Municipal**

Cher(e) Collègue,

En votre qualité de Membre du Conseil Municipal, vous êtes invité(e) à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra, le

**Lundi 15 Décembre 2025 à 18 heures 30**

**à l'Hôtel de Ville  
37, Avenue Carnot**

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour ainsi que les délibérations.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

*Bien à vous.*



Eric PENSALFINI



Maire de SAINT-MAX  
Vice-Président du Grand Nancy  
Conseiller Départemental du canton de Saint-Max

### **Décisions prises en vertu de la délibération du 23 Mai 2020**

- 05/11/2025 (DM 1984) Signature d'un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement avec l'entreprise LE BRAS FRERES domicilié à JARNY, dans le cadre de la reconstruction de l'école Victor Hugo, pour un montant maximum de 323 209,61 € HT (Auto-liquidation / Lot unique tous corps d'états (Lot 5 – Charpente)).
- 17/11/2025 (DM 1985) Signature d'un devis qui fait office de convention avec l'association UFCV (Union Française des Centres de Vacances) à Strasbourg, représentée par Madame Dalila REMAKI, déléguée régionale, fixant les modalités d'organisation d'une formation BAFD 3 – perfectionnement, du 14 au 19 février 2026, pour un montant de 440,00 €, au vu des bénéfices des agents communaux affectés à l'accueil périscolaire et à l'accueil de loisirs.
- 17/11/2025 (DM 1986) Signature d'un devis qui fait office de convention avec l'association UFCV (Union Française des Centres de Vacances) à Strasbourg, représentée par Madame Dalila REMAKI, déléguée régionale, fixant les modalités d'organisation d'une formation au BAFD 3 Perfectionnement pour les journées du 23 au 28 Février 2026, pour l'agent Virginie PIERRON, pour un montant de 395,00 €.
- 18/11/2025 (DM 1987) Signature de plusieurs conventions avec l'APAVE, pour la formation d'agents communaux à :
  - l'aptitude à la conduite d'un chariot automoteur à conducteur, le 24 Novembre 2025, pour un coût de 1 020,00 TTC et le 19 Janvier 2026, pour un coût de 1 020,00 € TTC.
  - l'habilitation électrique initiale du 04 au 05 Février 2026, pour un coût de 2 550,00 €
- 18/11/2025 (DM 1988) Signature avec le Centre de Formation Professionnelle GIRONDEL domicilié à Saint-Maurice sur Mortagne, de plusieurs conventions pour les sessions suivantes :
  - S'initier aux techniques de grimpe dans les arbres du 26 au 29 janvier 2026, pour un coût de 860,00 € par agent
  - Réaliser le démontage d'un arbre de grande dimension, du 12 au 15 octobre 2025, pour un coût de 1 040,00 € par agent.

- 20/11/2025 (DM 1989) Signature d'une convention avec Madame Véronique MATHIEU, Anne DAMARIN et Bernard PETIT, intervenants bénévoles, pour la mise en place d'un atelier Marche Douce, dans le cadre des activités proposées par le Pôle Seniors, pour la période du 1<sup>er</sup> Mai 2025 au 31 Octobre 2025 et du 1<sup>er</sup> Novembre 2025 au 30 Avril 2026, tous les jeudis de 9h00 à 10h30 – rendez-vous au Parc du Château.
  
- 25/11/2025 (DM 1990) Accepter la proposition financière n° ENA7.P.0079 du dispositif de relevés de fissurations avec la Société GINGER CEBTP domicilié à MAXEVILLE , afin de suivre l'évolution de la fissuration et des mouvements de l'église Saint-Livier. Pour un montant de 5 850,00 € HT, pour une durée de 3 années, soit 1 950,00 € HT, par an.
  
- 25/11/2025 (DM 1991) Signature d'un contrat avec la Troupe RAM'DAM de Nancy, pour la représentation d'un spectacle « Au Théâtre ce soir », le Vendredi 19 Décembre 2025 au Foyer Culturel Gérard Léonard, pour un montant de 600,00 €.
  
- 26/11/2025 (DM 1992) Signature d'un acte spécial à la demande de GTM Hallé portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement avec l'entreprise TECHNI PLAFOND, domiciliée à Tomblaine, ceci dans le cadre de la reconstruction de l'école Victor Hugo, pour un montant maximum de 160 001,00 euros HT ( Auto-liquidation / Lot unique tous corps d'états) (lot 10 – platerie / Faux- plafonds).
  
- 01/12/2025 (DM 1983) Procédons au virement de crédit suivants afin d'abonder les crédits nécessaires notamment dans le cadre des travaux de l'école Victor Hugo :

Budget	Section	Imputation	Chapitre	Opération	Montant
2025	Investissement	2111	21	-	- 35 000€
2025	Investissement	16871	16	-	+ 35 000€
2025	Investissement	2188	21	-	- 40 000€
2025	Investissement	2313	23	202002 (2021)	+ 40 000€
2025	Investissement	2313	23	202001 (2020)	- 70 000€
2025	Investissement	2313	23	202002 (2021)	+ 70 000€
2025	Investissement	2313	23	2025	- 50 000€
2025	Investissement	2313	23	202002 (2021)	+ 50 000€